



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Ship Construction, Refit and Related
Services/Construction navale, Radoubs et services
connexes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

6C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet NSFRV RFID Deck Equipment DPID du système de l'équipement de pont	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7013-200032/D	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client F7013-200032	Date 2021-02-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SMC-040-28032	
File No. - N° de dossier 040mc.F7013-200032	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-02-05 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Deslauriers(MC Div), Stephane	Buyer Id - Id de l'acheteur 040mc
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2899 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de Soumission F7013-200032/D

NSHRH – Modification # 3 à la demande de soumissions de la DPID sur l'équipement de pont – Questions et réponses

Q1. Lorsque je lis la DPID, je vois dans la section 3.3, section II, Réponse financière, qui est basée sur le taux horaire mixte (BHR) en 4.4.1. Et cela me semble clair.

Cependant, lorsque je passe en revue les critères obligatoires, je vois également dans la phase 2 - critères techniques cotés, élément 2 - Conception du système, que CS 3 appelle à l'établissement des coûts du système: le répondant fournit des informations sur le coût de la solution proposée et de toute solution de rechange identifiée. Et encore une fois Phase 2 - critères techniques cotés, article 4 - Innovations technologiques IT 1 et IT 2, il lit, «..... A) les coûts et B) la source des informations sur les coûts (ex, liste de prix ou prix échelonné sur la base d'une vente précédente). Les deux A) et B) sont nécessaires pour gagner des points complets. »

Je suis confus. Je ne pensais pas que la tarification était requise pour le moment, mais j'ai clairement besoin de la tarification. Je vois sur la dernière page de la DPID, il y a un tableau des scores qui répertorie le score de chaque répondant. Il est clair que CS 3, IT 1 et IT 2 sont nécessaires, qui sont tous dérivés de la tarification.

Précisez s'il vous plaît. Si tel est le cas, tous ces éléments ne devraient-ils pas être supprimés de l'évaluations techniques et ajouter dans l'évaluations financiers lors de la phase de soumission de la DPID?

A1. Les informations sur les coûts demandées aux CS 3, IT 1 et IT 2 ne sont en effet qu'une partie des critères techniques cotés par points et ne font pas partie de l'offre financière. Seul le taux horaire mixte informera le score financier.

Q2. Vous déclarez que le NSHRH appartiendra à la classe Lloyd's Registrar (LR). D'après notre expérience, si un navire est conçu et construit pour répondre à une société de troisième classe, telle que LR, alors l'équipement de pont qui l'accompagne doit également répondre à cette classe particulière ou équivalent. Ma première question est la suivante: quel équipement de pont, le cas échéant, doit répondre aux critères de conception LR?

A2. La grue, le treuil CTD, le châssis en J, le châssis en A et le treuil à usage général à châssis en A doivent être conçus et construits conformément à une société de classe.

Q3. Si l'un des équipements de pont doit être conçu, construit et testé pour répondre aux exigences LR, est-il acceptable de respecter les règles «équivalentes» de la société de 3e classe? Par exemple, une grue proposée pourrait-elle rencontrer Det Norske Veritas plutôt que Lloyd's Registrar?

A3. Oui.